

Canada
Province de Québec
Municipalité de Durham-Sud

RÈGLEMENT NO 245 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 204 CONCERNANT LES CHIENS

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance de ce conseil du 6 mai 2013 ;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Durham-Sud désire modifier le règlement no 204 concernant les chiens ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louis Manseau, appuyé par Pierre Noël et résolu que le présent règlement soit adopté :

1. Ajouter à l'article **6**, constitue une nuisance et est ainsi prohibé le fait qu'un chien ;
 - c-) attaque, mord ou tente d'attaquer ou de mordre un animal ou un être humain

2. Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Avis de motion : 6 mai 2013

Adoption : 3 juin 2013

Publication : 7 juin 2013